

## MICHEL CLAISE

**“Le culte de la maximisation des bénéfiques délite les liens sociaux”**

**Interview réalisée par  
Han Renard, journaliste Knack.**

*Michel Claise a été élevé par ses grands-parents, un couple de boulangers-pâtisseries d'Anderlecht. Il a suivi sa scolarité dans le quartier de Cureghem. Après avoir obtenu son diplôme de l'ULB, il a commencé sa carrière d'avocat dans le cabinet de maître Guy Uyttendaele, père de l'avocat star bien connu, Marc Uyttendaele. Michel Claise a été avocat spécialisé en droit commercial pendant vingt ans. Dans les années 1990, il a commencé à écrire des romans se déroulant dans le Bruxelles de la Seconde Guerre mondiale et de l'après-guerre, et dans lesquels il adapte des histoires et des anecdotes entendues jadis dans la boulangerie de ses grands-parents.*

En 1999, son épouse l'inscrit à son insu à l'examen de la magistrature. Claise tenta tout de même sa chance et réussit l'épreuve, à son grand étonnement. Il décida de profiter de cette opportunité pour dire adieu à sa vie effrénée d'avocat et poursuivre sa carrière un peu plus sereinement. C'est exactement le contraire qui se produisit. Il se retrouva, malgré lui, affecté à l'instruction des affaires financières et sa vie devint plus frénétique que jamais. Aujourd'hui, il compte déjà presque seize années passées à occuper la fonction de juge d'instruction financier à Bruxelles. Michel Claise est connu pour être un homme de gauche sans être membre d'aucun parti politique. Il se décrit lui-même avant tout comme un humaniste avec un grand intérêt pour la culture, faisant écho aux paroles de l'écrivain français André Malraux: «L'art est le plus court chemin de l'homme à

l'homme». Dans les couloirs du Palais de justice de Bruxelles, le juge Claise est surnommé «Monsieur 100 millions», parce qu'il s'agirait du montant qu'il fait restituer chaque année au Trésor belge grâce à son travail d'investigation. ●



**La lutte contre la criminalité financière n'a donc pas été un choix conscient de votre part?**

► **Michel Claise:** Ce fut un pur hasard (rires), mais je me suis très rapidement spécialisé dans la fraude financière de grande envergure, dans les opérations de blanchiment

d'argent et dans la détection des caisses noires des organisations criminelles. Après deux ans, je dispensais déjà des formations à ceux qu'on a coutume d'appeler les professionnels des chiffres: comptables, collaborateurs bancaires et réviseurs d'entreprise. J'enseignais également dans des universités et hautes écoles. Ces dernières années, je suis intervenu quatre fois à la Chambre dans le cadre des scandales fiscaux internationaux successifs, et dernièrement, à nouveau, devant la commission spéciale de la Chambre en charge d'enquêter sur les Panama Papers.

### **De nombreuses personnes semblent penser que la criminalité financière et en col blanc est moins préjudiciable à la société que le crime ordinaire.**

► **Claise** : C'est aussi la raison pour laquelle j'ai commencé, à un certain moment, à écrire des romans policiers relatant des affaires de blanchiment d'argent, de carrousel à la TVA et de corruption, pour expliquer aux gens les tenants et les aboutissants de la criminalité financière et combien elle est préjudiciable.

Le tragique dans tout cela, c'est que la société ne comprend pas, même si je constate une évolution positive à l'heure actuelle.

### **Est-ce une des conséquences des scandales fiscaux internationaux comme Swiss Leaks et les Panama Papers?**

► **Claise** : Pendant très longtemps, on ne m'a tout simplement pas cru, mais maintenant que les scandales éclatent au grand jour les uns après les autres, on remarque que ce que je disais était bien en deçà de ce qui se passe en réalité. Je travaille depuis des années sur la criminalité financière à grande échelle et la fraude fiscale organisée, avec les banques, les institutions financières, les intermédiaires, les sociétés, les paradis fiscaux et les États qui rendent cela possible. Les citoyens sont de plus en plus nombreux à penser que cette lutte est utile à tous, car l'ampleur de la fraude fiscale s'élève à 30 milliards d'euros par an en Belgique.

### **Espérez-vous une sorte de mouvement « Occupy » de la part des**

### **citoyens en colère qui battraient le pavé pour protester contre la fraude fiscale?**

► **Claise** : Assurément. L'injustice est tellement grande, je veux faire ouvrir les yeux aux gens. Que faire pour ne pas payer d'impôts en Belgique? C'est simple: devenez tout simplement très riche. Dans le même temps, la société et la démocratie sont minées par des scandales comme récemment chez ING. Le culte de la maximisation des bénéfices délite les liens sociaux. ING met 3 000 personnes à la porte, pas parce que la banque enregistre des pertes, mais parce qu'elle souhaite faire encore plus de profits. Alors qu'en 2008, les banques n'auraient pas pu être sauvées sans l'aide du contribuable. Prenons aussi l'exemple de Dexia, dont les structures « offshore » resurgissent dans les Panama Papers. Une personne qui détrouse une vieille dame dans la rue sera sévèrement punie. Les fraudeurs qui dissimulent des millions dans les paradis fiscaux s'en sortent sans aucun problème. Il y aurait par ailleurs très probablement moins de criminalité dans la rue si on s'attaquait véritablement à la criminalité

financière, et nous ne serions pas forcés de piller toujours plus les piliers démocratiques que sont la culture, l'enseignement, les soins de santé et la justice.

**Vous avez affirmé la chose suivante aux députés de la commission Panama Papers: «Je m'étonne de votre étonnement.» C'est une chose que vous martelez depuis des années déjà, à savoir que les politiciens préfèrent se voiler la face en ce qui concerne la fraude fiscale de grande envergure. Comment cela se fait-il?**

► **Claise:** Parce que ça ne leur rapporte pas d'électeurs. Les grandes entreprises pensent également qu'elles subiront des dommages si nous accentuons la lutte contre la fraude fiscale; elles font dès lors pression sur les partis politiques avec lesquels elles entretiennent de bonnes relations, pour contrer cette lutte. C'est ce que m'a dit, mot pour mot, l'ancien secrétaire d'État à la lutte contre la fraude fiscale John Crombez (sp.a), pour qui j'ai beaucoup d'estime. Dès son entrée en fonction, le gouvernement

Michel a démantelé tout ce qui était en lien avec la lutte contre la criminalité financière. Adieu secrétariat d'État. Parallèlement, on est à la recherche de milliards pour combler le déficit budgétaire. J'ai également dit aux députés la chose suivante: réalisez-vous avec quelle facilité l'État belge se laisse attaquer et dévaliser par les fraudeurs? L'année dernière, l'État a remboursé à tort 450 millions d'euros de précompte mobilier à des investisseurs étrangers de Dubaï. Rien que parce que notre administration fiscale n'exerce pas le moindre contrôle. Pendant ce temps, les gens ordinaires sont contrôlés à mort pour chaque petite bêtise. Le fisc n'a aucune pitié pour les petits tricheurs, mais pour les énormes catastrophes fiscales, c'est «Circulez, y'a rien à voir!»

**Le gouvernement Michel a tout de même approuvé une mesure comme la taxe Caïman. N'est-ce pas une bonne chose?**

► **Claise:** C'est juste de la poudre aux yeux des citoyens. Le gouvernement affirme également que du personnel supplémentaire

a été recruté par l'ISI (l'Inspection Spéciale des Impôts), mais ce qu'il oublie de dire, c'est que c'est grâce à la suppression de postes ailleurs. Quant à ma spécialité, la lutte contre la criminalité financière, aucun progrès n'a été enregistré, que du contraire.

**Parallèlement, la confiance des citoyens envers la justice est à son niveau le plus bas.**

► **Claise:** C'est en effet absolument dramatique, mais le problème ne se situe pas au niveau de la justice mais du gouvernement qui ne veut débloquer aucun moyen financier. Nous sommes sur la corde raide. C'est comme une Porsche poursuivie par une petite 2 CV. Nous ne disposons pas des moyens informatiques nécessaires. Les enquêteurs spécialisés dans la criminalité financière sont transférés pour mener des enquêtes liées au terrorisme. Des milliers de dossiers relatifs à la criminalité financière dorment dans les placards de la justice, mais le parquet n'a pas les moyens d'investiguer. Il s'agit de centaines de millions d'euros. Ces dossiers sont enterrés à jamais. L'impunité est totale.

**Pour le grand public, il est difficile de comprendre pourquoi les affaires importantes de fraude ne mènent souvent à rien, parce qu'elles traînent tellement que les faits deviennent prescrits ou que le délai raisonnable est dépassé et que seules des peines légères peuvent être prononcées.**

► **Claise :** Et pourquoi cela ? Parce que les avocats spécialisés développent toutes sortes de stratégies de retardement. Parce que la loi autorise les avocats à faire durer les procédures, entre autres en réclamant toujours plus de devoirs d'enquête complémentaires. Parce que les avocats descendent, de plus en plus souvent, en flammes les magistrats compétents dans les dossiers de fraude, ce après quoi les enquêtes leur sont retirées. Parce que la justice ne dispose pas du temps et des moyens suffisants pour enquêter sur un dossier jusque dans les moindres détails. Des raisons, il y en a des tas, mais n'oublions pas que de nombreuses affaires trouvent aussi bel et bien des issues favorables, avec des jugements à la clé.

**Que souhaiteriez-vous pour la justice ?**

► **Claise :** Tout d'abord, le parquet doit être considérablement renforcé et il y a un besoin urgent de juges d'instruction supplémentaires, pour peu que ceux-ci continuent d'exister ! Car Koen Geens, que je surnomme parfois *Erdogeens*, envisage de supprimer la fonction de juge d'instruction, c'est-à-dire la seule partie vraiment indépendante dans la lutte contre le crime organisé à grande échelle, et de tout transférer au parquet. Nous avons également besoin d'enquêteurs plus nombreux dans la police et de moyens informatiques plus performants. Imaginons que j'enquête sur un carrousel à la TVA dans lequel une centaine d'entreprises sont impliquées. Auparavant, la police disposait d'un programme grâce auquel elle avait accès à toutes les informations nécessaires sur ces entreprises. Cet abonnement a été résilié pour raisons budgétaires et à présent, la police a besoin de deux mois pour recueillir des éléments d'enquêtes qui étaient obtenus en une demi-journée au moyen du programme. Dernièrement, un policier français voulait entendre quelqu'un dans un dossier de fraude pour un montant

de 12 millions d'euros et ça lui a été refusé, car c'était trop cher. Nous parlons ici d'un déplacement à 800 euros !

**Vous insistez également sur le lien entre criminalité financière et terrorisme.**

► **Claise :** Le terrorisme n'est pas uniquement financé par les membres des cellules terroristes elles-mêmes. Il faut remonter beaucoup plus haut dans la chaîne que ces « losers » désaxés qui se sont fait exploser à Maelbeek et Zaventem. L'EI est en réalité financé par le commerce du pétrole et des œuvres d'art, par l'extorsion de fonds et aussi probablement par des États comme le Qatar et l'Arabie Saoudite. Nous devons dès lors exposer les intérêts économiques et financiers nauséabonds dissimulés derrière cette soi-disant guerre de religion.

**L'aspect financier est-il trop sous-estimé dans les enquêtes liées au terrorisme ?**

► **Claise :** Pour l'instant, tous les efforts d'enquête visent à empêcher le bazar d'ex-

ploser, pas à déterminer combien le Qatar a déboursé. J'ai expliqué à la commission «Lutte contre le Terrorisme» comment il était possible de s'attaquer au financement du terrorisme international: en contrôlant plus strictement certaines banques et sociétés connues de tous, et en examinant de près les flux monétaires sortants de certains pays. Ça n'a abouti à rien. Tous les moyens et le personnel sont mobilisés pour la lutte contre le terrorisme. C'est bien, mais pour combattre le terrorisme, il faut aussi combattre la criminalité financière; le problème est que je n'ai plus de policiers à disposition parce qu'ils sont tous affectés à des dossiers de terrorisme ou ne sont pas remplacés lorsqu'ils prennent leur retraite.

**Vous êtes connu parce qu'il est de notoriété publique que vous n'hésitez pas à jeter en prison des chefs d'entreprise, des banquiers et des politiciens si nécessaire, comme le capitaine d'industrie Luc Vansteenkiste dans l'affaire du Bois Sauvage ou le ponté du MR Serge Kubla dans le dossier Dufenco.**

► **Claise:** Au cours de mes seize années au poste de juge d'instruction, ça a dû arriver cinq fois en tout et pour tout, mais ça cause toujours beaucoup d'émoi dans les médias. Du moins lorsqu'il s'agit d'une personne connue de l'opinion publique, car si c'est Vladimir le Russe qui est arrêté, personne n'en aura cure, évidemment.

### **Comment a évolué votre combat contre la criminalité financière au cours de ces seize dernières années?**

► **Claise:** Nous avons fait d'énormes progrès en matière de lutte contre les carrousels à la TVA. Nous avons également beaucoup amélioré la détection de la criminalité en col blanc traditionnelle au même titre que la fraude organisée à grande échelle, mais ce sur quoi nous n'avons absolument aucun contrôle, c'est la criminalité financière qui découle des délits ordinaires comme les trafics de drogue, d'êtres humains, d'armes et de contrefaçons. Ceux-ci ont vraiment pris une ampleur considérable ces dernières années. En outre, les criminels d'aujourd'hui emploient de nouvelles méthodes comme la cybercriminalité et

nous ne sommes absolument pas armés pour y faire face, que du contraire puisque la Computer Crime Unit de la police fédérale dont nous disposons en Belgique a plus ou moins été démantelée pour raisons politiques. Dans un futur proche, les terroristes ne nous attaqueront plus avec du Semtex et des kalachnikovs, ils le feront avec des ordinateurs et ce jour-là, nous serons irrémédiablement perdus... mais on dirait que nos politiciens n'en ont rien à faire. •

### Michel Claise

Michel Claise est né le 6 janvier 1956. Il a obtenu sa licence de droit de l'ULB en 1979.

Il a travaillé comme avocat pendant vingt ans. En 1999, il a réussi l'examen de la magistrature. En 2001, il a succédé au juge d'instruction Jean-Claude Leys à Bruxelles. Au fil du temps, Claise est devenu l'incarnation de la lutte contre la criminalité financière. Il a notamment traité les dossiers de fraude liés à la banque suisse USB et à la banque britannique HSBC.

Michel Claise est aussi romancier. Il a eu beaucoup de succès avec son premier roman *Salle des pas perdus* (2006). En 2015 est paru le retentissant *Essai sur la criminalité financière, Le club des Cassandre*.

Claise est *maître de conférences* à l'université d'Aix-en-Provence. •